

# Validation d'acquis de l'expérience (VAE)

L'objectif de la VAE est d'obtenir en totalité ou en partie un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

## ► Mon accompagnement :

Je vous aiderais à structurer votre récit. Je relirais vos écrits et vérifierais votre dossier final. Il est important d'avoir un livret conforme aux attentes du jury. Je serais présente à vos côtés pour vous guider. Je vous aiderais à porter un regard positif sur vos compétences et de les valoriser. Je pourrais également vous conseiller sur la communication verbale et non verbale ainsi que vous donner des conseils vestimentaires pour l'entretien devant le jury.

*« Croyez en vos rêves et ils se réaliseront peut-être.  
Croyez en vous et ils se réaliseront sûrement. »*

# Modalités

► **Accessibilité** : Toute personne

✓ Personnes en situation d'handicap :

Je m'engage à adapter mes prestations aux personnes en situation de handicap

Pour tous renseignements, veuillez contacter Sandrine Vialle au 06 18 58 27 07 ou par mail à [leffetpapillon.conseil@gmail.com](mailto:leffetpapillon.conseil@gmail.com)

► **Prérequis** :

✓ Justifié d'1 an d'expérience professionnelle (soit 1607 H) en rapport avec le diplôme visé

✓ Un accès à un ordinateur avec connexion internet est nécessaire pour pouvoir effectuer votre travail personnel

► **Modalités pédagogiques** : présentiel, hybride ou distanciel

► **Confidentialité** : Les séances se déroulent dans un bureau fermé garantissant la confidentialité de nos échanges. Les informations communiqués sont strictement confidentiel

► **Durée** : de 24H à 30H selon votre besoin

► **Fréquence** : entretien en face à face tous les 15 jours, à adapter en fonction des besoins

► **Tarif** : à partir de 2100€

► **Modalité d'inscription** : par téléphone au 06 18 58 27 07 ou par mail à [leffetpapillon.conseil@gmail.com](mailto:leffetpapillon.conseil@gmail.com) ou

► **Délais d'inscription** : réponse dans les 48 heures suivant votre demande de formation. Premier rendez vous sous un délai d'1 semaine, puis minimum 15 jours de délai à compter de l'acceptation de prise en charge du dossier

► **Modalité d'évaluation**

✓ Suivi de progression du bénéficiaire ;

✓ Evaluation de la satisfaction (à chaud puis à froid)

✓ Attestation de présence de la VAE.

# Programme détaillé

L'accompagnement VAE se déroule en  
5 étapes

## **Présentation des outils de la VAE**

- Présentation de la méthodologie de l'accompagnement
- Etude de la faisabilité (livret 1)
- Présenter le livret de validation à remplir
- Présenter le référentiel du diplôme visé

## **Initier l'écriture du livret 2**

- Revenir sur le parcours probant de l'expérience professionnelle
- Lister les activités professionnelles retenues pour le livret 2 au regard du référentiel choisi

## **Ecriture du livret 2**

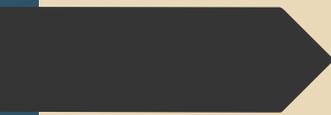
- Vérification de l'adéquation du récit décrit au référentiel ou la certification visée
- Relecture, conseil et recadrage

## **Finalisation du dossier**

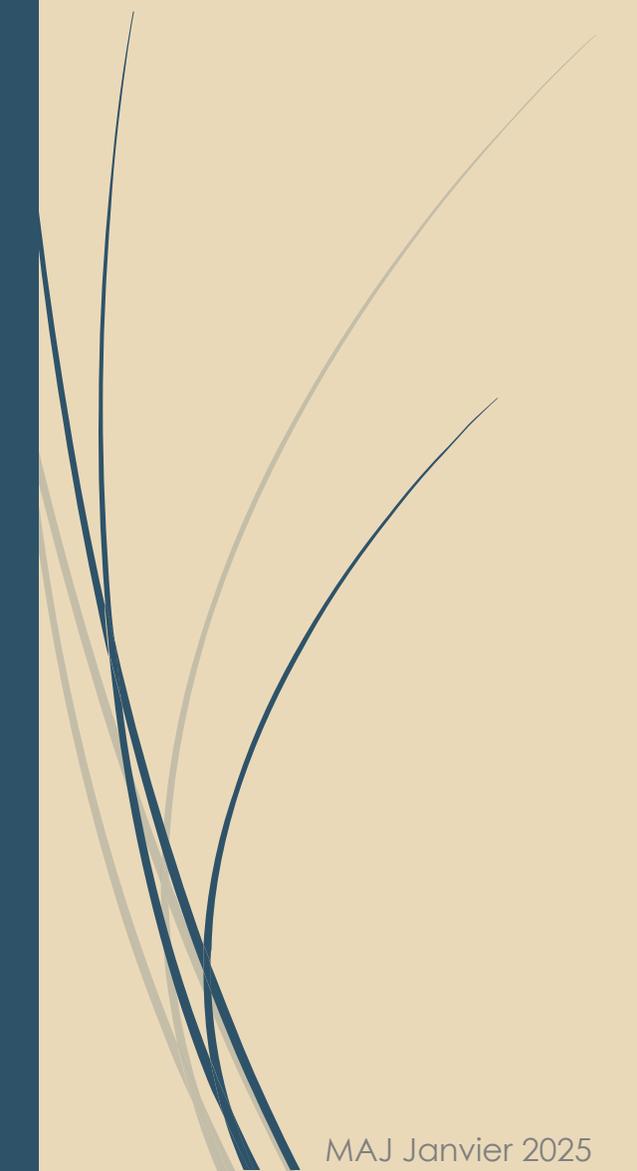
- Parcourir ensemble le document complet avec les annexes.

## **Préparation de l'entretien avec le jury**

- Apporter toutes les informations nécessaires pour la rédaction de la présentation orale du candidat
- Relecture et correction du texte de présentation orale du candidat
- Simuler sa présentation devant le Jury



# Outils à disposition



- **Méthodes pédagogiques** : Pédagogie basée sur le questionnement et l'écoute active
- **Méthodes mobilisées** :
  - ✓ Identification des compétences
  - ✓ Suivi de progression du bénéficiaire
  - ✓ Présentation d'un livret 2 structuré, approfondi et clair
  - ✓ Préparation de la soutenance devant le jury
- **Outils** : support papier d'aide à la réflexion
- **Document délivré** :
  - ✓ Livret 2 finalisé
  - ✓ Obtention de la validation partielle ou totale du diplôme

# Financement

Le bilan peut être une démarche personnelle ou à la demande de votre employeur

Je vous accompagne dans votre démarche de financement

- Compte formation personnel (CPF) : via [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)
- France VAE: via [vae.gouv.fr](http://vae.gouv.fr)
- Opérateur de compétences (OPCO) via votre employeur
- France Travail



## Liens utiles

Vous avez besoin de plus d'informations sur un diplôme, voici les adresses utiles (cliquez sur les liens)

- [VAE Sanitaire et sociale](#)
- [VAE Ministère de l'agriculture](#)
- [VAE Education nationale, de la jeunesse et des sports](#)
- [VAE Ministère du travail](#)
- [rechercher une certification professionnelle via France Compétences](#)
- [France VAE](#)

